

Régulateur garantis 10 ans contre le décollement* (garantie fabricant - comprend la dépose et la repose en cas de problème)

*Il appartient au client de vérifier que le produit convient bien à l'usage qu'il lui destine. Il est impératif que les règles de pose, de ventilation, de stockage, d'entretien et de manutention (selon DTU 40.35) soient bien respectées, sans quoi la société C2I COMMERCE Sarl dégage sa responsabilité.

RÉGULATEUR DE CONDENSATION



Les avantages

Permet :

- L'absorption de minimum 500g d'eau/m² (moyenne du marché 350g/m²),
- Le drainage de la condensation à l'extérieur du bâtiment,
- Participe à une atmosphère plus saine.



ATTENTION !

Pour s'assurer une efficacité maximale du revêtement anti-condensation :

- Votre bâtiment se doit d'être correctement ventilé
- Vous devez avoir respecté les consignes de montage (voir notice)
- Protégez les débords extérieurs de la tôle avec rives et faîtière
- Croquez vos tôles au faîtage et en bas de pente

